

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL PÉRIODE DE MARS 2024 – JUIN 2024

---

Chers confrères, chères consœurs, chers amis,

Quel beau printemps !

Partout au pays, les divisions ont tenu leur congrès, source de vigueur renouvelée pour la mission de notre syndicat : la défense des droits des travailleurs et des travailleuses, la lutte pour les services publics et la protection des bons emplois.

Comme les années passées, lorsque je me joins aux membres du SCFP à ces occasions, leur passion me rend fier, sachant qu'ils se préparent bien à ce qui nous attend.

Mon message lors des différents congrès était clair : nous devons rester unis face à la droite politique qui sème la haine et la division. Partout au pays, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Manitoba, nous luttons contre des gouvernements de droite pour faire respecter les services publics et les droits des travailleurs et des travailleuses.

Nous vivons des temps difficiles. Les élections européennes ont montré que l'extrême droite revient en force. En Inde, les élections ont ramené au pouvoir le premier ministre Modi, favorable aux milliardaires, sans toutefois lui accorder la majorité. La guerre en Ukraine fait rage. Les efforts internationaux visant à négocier un traité sur la préparation aux pandémies, qui permettrait de prendre des mesures significatives pour protéger la main-d'œuvre dans le secteur de la santé, se heurtent à des obstacles.

La catastrophe humanitaire à Gaza se poursuit. Les membres du SCFP partout au Canada ont manifesté pacifiquement, particulièrement sur les campus universitaires, pour la justice et la paix. J'ai été fier de transmettre notre message de solidarité avec le peuple palestinien aux congrès des divisions. Nos membres doivent faire preuve de vigilance, car l'antisémitisme, le racisme anti-palestinien et l'islamophobie atteignent de nouveaux sommets chez nous, au point de menacer la sécurité de nos membres et de miner la solidarité syndicale.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CANDACE RENNICK**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

**PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER, KAREN RANALLETTA**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Le SCFP compte désormais trois quarts de millions de membres; rien n'est hors de notre portée, du moment que nous nous rallions. Nos leaders, nos membres et notre personnel méritent notre reconnaissance pour les combats qu'ils mènent au quotidien. Célébrons leurs efforts inlassables pour faire de nos communautés de meilleurs endroits où vivre, apprendre, jouer et travailler.

Nous savons que les pouvoirs publics ont un impact considérable sur nos services publics et le respect des droits garantis par la Charte. Le mouvement syndical a déjà remporté des victoires législatives majeures cette année. Partout au pays, les leaders, militantes et militants du SCFP maintiennent la pression sur les gouvernements pour qu'ils protègent notre pouvoir de négociation et se défendent contre la privatisation.

À la fin du printemps, les efforts combinés du NPD, du SCFP et du mouvement syndical dans son ensemble ont abouti à des changements législatifs attendus depuis longtemps. La loi fédérale anti-briseurs de grève a été adoptée en troisième lecture le 27 mai 2024. Cette victoire substantielle fera progresser les droits des travailleurs et des travailleuses. Elle obligera les employeurs des secteurs réglementés par le gouvernement fédéral à négocier de bonne foi, car il sera désormais illégal d'embaucher des travailleurs de remplacement pour faire le travail des grévistes qui réclament des améliorations à leur salaire, à leurs avantages sociaux et à leurs conditions de travail.

N'oublions pas que Pierre Poilievre et ses conservateurs ont voté contre ce projet de loi à huit reprises dans le passé. S'ils ont voté en faveur de cette mouture, c'est uniquement pour bien paraître auprès des travailleuses et des travailleurs. Cet « ami » est notre ennemi la plupart du temps. Les lois anti-briseurs de grève du Québec et de la Colombie-Britannique se sont avérées efficaces pour réduire la durée et la fréquence des grèves et des lockouts. Le SCFP est déterminé à poursuivre la lutte afin d'obtenir l'interdiction des briseurs de grève d'un océan à l'autre.

Autre victoire historique, la Chambre des communes a adopté le projet de loi sur l'assurance médicaments le 3 juin. Cette loi crée le cadre d'un régime d'assurance médicaments universel à payeur unique qui couvre immédiatement les médicaments contre le diabète et les médicaments contraceptifs. Encore une fois, les conservateurs ont voté contre l'assurance médicaments; ils ont préféré prendre le parti des grandes sociétés pharmaceutiques plutôt que celui des gens ordinaires.

## **Congrès du travail du Canada (CTC)**

Nous continuons de travailler sans relâche au renforcement de la solidarité syndicale par l'intermédiaire du Congrès du travail du Canada et nous restons à l'avant-garde du milieu syndical. Le SCFP était fier d'appuyer l'intégration de la toute première association sportive professionnelle à notre centrale syndicale : l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football.

## **Fédération canadienne des municipalités (FCM)**

Nos membres du secteur municipal ont pu constater la présence du SCFP à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités à Calgary. Nous avons transmis aux milliers de maires, mairesses et conseillères et conseillers municipaux un puissant message sur l'importance de la santé et de la sécurité au travail.

Nous avons présenté une séance intitulée « Il est temps de trouver des solutions : prioriser la santé et la sécurité au travail », qui examinait les défis auxquels sont confrontés nos membres avant de s'attarder sur des stratégies pour rendre le lieu de travail plus sain et plus sûr pour tout le monde.

Comme toujours, notre kiosque a été très achalandé. Notre personnel des services de recherche et de communications, ainsi que des membres du CEN, ont eu des centaines de conversations sur les dangers des PPP et l'importance de protéger les services publics.

J'ai hâte de rencontrer nos membres dans les activités estivales et, bien sûr, sur les lignes de piquetage un peu partout au pays. Poursuivons notre travail, bâtissons le syndicat le plus grand et le plus fort du pays !

## Négociations collectives, grèves et lockout

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Québec	SCFP 2614	Société des arrimeurs de Québec	81	Lockout le 15 septembre 2022	En cours
Québec	SCFP 2815	Vidéotron	214	Lockout le 30 octobre 2023	En cours
Quebec	SCFP 2804	Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	21	4 juin 2024	2 jours
Quebec	SCFP 1962	Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	53	20 juin 2024	4 jours
Québec	SCFP 306	Ville de Longueuil	1 200	13-14 mars 2024 2 et 5 avril 2024	4 jours
Ontario	SCFP 1490	Ville de Black River-Matheson	14	Lockout/grève, 15 octobre 2023	Ratification le 23 mai 2024
Ontario	SCFP 3903	Université York	3 000	Grève commencée le 26 février 2024	Entente ratifiée le 19 avril 2024
Manitoba	SCFP 4376	Ten Ten Sinclair Housing Inc.	170	6 mars 2024	Entente ratifiée le 22 mars 2024
Manitoba	SCFP 2348	Ten Ten Sinclair Housing Inc.	4	6 mars 2024	Entente ratifiée le 22 mars 2024

## **SCFP 2614**

Le 15 septembre 2022, soit il y a plus de 550 jours, la Société des arrimeurs de Québec a mis en lockout 81 membres du SCFP 2614. Ces débardeurs se sont joints aux membres du SCFP 2815 sur la Colline du Parlement pour souligner l'adoption, en troisième lecture, du projet de loi fédéral C-58 visant à interdire le recours aux travailleurs de remplacement dans les secteurs de compétence fédérale partout au Canada, y compris au Québec. Nous avons plus que jamais besoin d'une loi anti-briseurs de grève, le plus tôt possible. Les problèmes du SCFP 2614 seraient réglés depuis longtemps si le Code canadien du travail contenait déjà des dispositions anti-briseurs de grève. L'employeur continue d'avoir recours à du personnel de remplacement, ce qui serait illégal sous compétence provinciale et le sera dès que le projet de loi C-58 entrera en vigueur.

Entretemps, la section locale continue d'exiger le retour de l'employeur à la table des négociations. Ses membres nourrissent plusieurs préoccupations concernant la santé et la sécurité au travail; celles-ci et ceux-ci dénoncent les conditions dangereuses des quais et l'inaction des autorités portuaires et du gouvernement fédéral pour les réparer. Les membres plaident également en faveur d'horaires de travail prévisibles qui permettraient une vie de famille et qui mettraient fin aux semaines de travail de 76 heures ou plus.

## **SCFP 2815**

Le 10 octobre 2023, les membres du SCFP 2815 œuvrant chez Vidéotron à Gatineau, au Québec, ont massivement rejeté l'offre de leur employeur qui demande des concessions importantes. Le 30 octobre, au lieu de revenir à la table pour négocier une convention collective équitable, l'employeur a placé nos 214 membres en lockout.

Ces membres restent solidaires devant un employeur qui insiste pour imposer une concession qui permettrait la sous-traitance illimitée du travail, notamment outremer. Le SCFP 2815 est catégorique sur l'importance de créer et de conserver des emplois au sein de la communauté. Nos membres n'ont plus de contrat de travail depuis le 31 août 2020. Le projet de loi C-58 n'étant pas encore en vigueur, Vidéotron fait appel à du personnel de remplacement, notamment à l'étranger pour un salaire de misère.

## **SCFP 1962 et 2804**

21 membres du SCFP 2804, les cols blancs de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac étaient en grève les 4 et 5 juin. Les 53 cols bleus de la même municipalité, membres du SCFP 1962, prévoient faire la grève du 20 au 24 juin. Les deux groupes négocient des augmentations salariales égales à celles des communautés environnantes et luttent contre les concessions de l'employeur concernant la semaine de relâche du mois de mars payée pour les brigadiers scolaires et un horaire de fin de semaine pour les employés de bibliothèque.

## **SCFP 306**

Près de 1200 cols blancs de la Ville de Longueuil ont débrayé les 13 et 14 mars, puis du 2 au 5 avril. Ces membres se battent pour un contrat équitable avec des augmentations de salaire comparables à celles accordées à d'autres groupes d'employés ces dernières années. Les autres points prioritaires dans cette ronde de négociations sont le télétravail et l'amélioration de la situation des travailleuses et travailleurs à statut précaire.

## **SCFP 1490**

Le 23 mai 2024, 14 membres du SCFP 1490 qui travaillent pour le Canton de Black River-Matheson, dans le nord de l'Ontario, ont ratifié une nouvelle convention collective, après 10 longs mois de piquetage.

Ils et elles ont décroché une entente qui, en plus de repousser les concessions de l'employeur, leur octroie des augmentations salariales substantielles et une garantie contre les représailles lors du retour au travail.

De nombreux moyens de pression ont été mis en œuvre au fil des mois, notamment des rassemblements de solidarité, des piquets de grève secondaires, des actions en justice et devant la commission des relations de travail, ainsi que des pressions internationales coordonnées par l'Internationale des services publics. Les dysfonctionnements au sein du conseil municipal ont finalement abouti à la décision sans précédent du gouvernement provincial de dissoudre le conseil et d'organiser de nouvelles élections. Celles-ci auront lieu en août.

## **SCFP 3903**

Le 19 avril 2024, après sept semaines de piquetage, trois mille chargé(e)s de cours, auxiliaires d'enseignement et auxiliaires de recherche de l'Université York ont ratifié une nouvelle convention collective. La nouvelle entente prévoyait des augmentations rétroactives pour la période de restrictions salariales imposées par le projet de loi 124 ainsi qu'un nouveau fonds de soutien aux membres racisé(e)s victimes de discrimination raciale, de harcèlement et de violence, un nouveau fonds de mentorat et l'élargissement du congé parental payé aux personnes non enceintes et aux parents adoptifs.

## **SCFP 2348 et 4376**

Environ 160 travailleuses et travailleurs de la santé chez Ten Ten Sinclair Inc. ont ratifié une nouvelle convention collective le 22 mars 2024 après dix-sept jours de piquetage. L'entente prévoit des augmentations de salaire et des améliorations à la grille salariale, une prime d'ancienneté, les heures supplémentaires à taux double et une augmentation significative des primes de quart.

## **Négociations**

Plus de 8 000 membres du SCFP 3902 et 3261 à l'Université de Toronto ont participé à un cycle de négociation historique au cours duquel celles-ci ont coordonné les négociations de cinq unités. Le SCFP 1320 s'est joint à ces efforts de coordination et de recrutement.

Historiquement, les parties négociaient séparément, ce qui permettait à l'employeur de s'appuyer sur un « modèle » de négociation afin de monter les sections locales les unes contre les autres. Pour ce cycle, non seulement les sections locales ont coordonné leurs unités, mais elles se sont coordonnées entre elles. Il s'agit d'une première en matière de coordination des négociations entre le personnel universitaire et le personnel de soutien dans le secteur universitaire ontarien.

Les efforts de coordination et les mois de mobilisation et d'implication qui ont précédé la date limite des négociations ont abouti à des gains pécuniaires importants, notamment une compensation pour la période de restrictions salariales imposées par le projet de loi 124. Ces gains ont également permis de préparer le terrain pour des ententes à l'Université de Guelph (SCFP 3913) et à l'Université d'Ottawa (SCFP 2626), ainsi que pour la résolution de la grève de la SFCP 3903 à l'Université York.

Le SCFP 1949 a conclu une convention collective progressiste et sans précédent avec la Commission de l'aide juridique de la Saskatchewan (Saskatchewan Legal Aid Commission) qui améliore les conditions de travail des membres qui fournissent des services à certaines des personnes les plus vulnérables de la province.

L'entente reconnaît l'importance du personnel de l'aide juridique et crée des incitatifs concrets au maintien en poste, comme des ajustements au marché pour rapprocher les salaires des avocates, avocats et stagiaires de ceux des procureur(e)s de la Couronne du gouvernement de la Saskatchewan, ainsi que des initiatives d'amélioration de la carrière pour le personnel administratif. L'entente prévoit également une bonification des congés, des avantages sociaux pour le personnel temporaire et un programme d'aide aux employés (PAE) pour l'ensemble du personnel.

Les employé(e)s de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), représentés par le SCFP1294, ont ratifié une convention collective qui apporte des améliorations majeures aux conditions de travail du personnel précaire : vacances payées, harmonisation salariale, bonification des assurances collectives et report des congés de maladie non utilisés. Signalons aussi des progrès significatifs au chapitre de la flexibilité des horaires, de l'augmentation et des primes des heures supplémentaires et à la reconnaissance du travail en présentiel. En effet, les membres qui ne font pas de télétravail auront droit à la semaine de travail de quatre jours ou à une somme forfaitaire annuelle de 500 \$. Enfin, les stagiaires postdoctoraux sont désormais inclus dans l'unité de négociation; leurs conditions de travail seront couvertes par la convention collective pour la toute première fois.

Les membres du SCFP 5510 travaillant à la Ville de Granby ont signé une nouvelle convention collective comportant d'importantes améliorations. L'entente de cinq ans, qui s'étend de 2023 à 2027, comprend un ajustement au marché de 6,42 % et des augmentations générales comme suit : 3 % en 2023 et 2024; un ajustement basé sur l'IPC de 2 à 3 % en 2025; et un IPC de 2,5 % à 3,25 % en 2026 et en 2027. Parmi les autres gains, mentionnons un programme de retraite progressive, l'ajout de congés avec salaire différé et de deux congés mobiles, ainsi qu'une augmentation du nombre de jours de vacances et de libérations syndicales.

Les membres du SCFP 5021 œuvrant à la Société manitobaine des alcools et des loteries ont voté à 89 % en faveur de la ratification des modifications à leur convention collective, qui comprenaient des ajustements salariaux généraux de 15 à 25 %, des ajustements salariaux spéciaux ou au marché, ainsi que l'ajout d'un échelon d'ancienneté. Enfin, soulignons une augmentation des primes de quart et d'appel, ainsi qu'une prime à la signature.

Étant donné que cinq autres groupes syndicaux avaient conclu leurs négociations avant la SCFP 5021 et qu'il existait une clause « nous aussi » pour tout gain supplémentaire que le SCFP pourrait obtenir, la solidarité des membres du SCFP dans leur résistance au mandat du gouvernement a amené nos membres à réclamer d'autres gains contenus dans les conventions collectives d'autres syndicats (une sorte de « nous aussi » inverse). Cela a permis au SCFP de négocier la meilleure entente avec une société d'État à ce jour sous le nouveau gouvernement.

## **Mises à jour régionales**

### **Maritimes**

#### **Nouveau-Brunswick**

Le 61<sup>e</sup> congrès annuel du SCFP-Nouveau-Brunswick était tourné vers l'avenir. Il a réuni plus de 300 personnes déléguées, invitées, employées et observatrices à Fredericton en avril. Le Conseil autochtone des Maritimes et de l'Atlantique a rédigé une nouvelle reconnaissance territoriale qui a été présentée pour la première fois lors de cet événement. En outre, les membres ont adopté de nombreuses résolutions importantes à l'élaboration d'une stratégie pour contrer les travers du gouvernement Higgs en ce qui concerne les pensions et les droits des travailleurs et des travailleuses. Le fier souvenir des puissants poings jaunes agités dans les airs pendant la grève de 2021 a été honoré par un documentaire sur cette action syndicale historique. Les membres du SCFP au Nouveau-Brunswick se préparent à la tâche qui les attend en intensifiant leur action politique et en repoussant les menaces législatives qui pèsent sur les droits des travailleurs et des travailleuses.



Notre lutte pour la sécurité de la retraite au Nouveau-Brunswick se poursuit. Le premier ministre Higgs a adopté une loi obligeant les membres de deux sections locales du SCFP (2745 et 1253) à remplacer leur régime de retraite à prestations déterminées par un régime à risques partagés. Notre personnel juridique coordonne une attaque en règle devant les tribunaux pour empêcher ce plan d'aller de l'avant. Nous n'avons pas réussi à obtenir une injonction contre cette loi dans l'attente d'une contestation en vertu de la Charte, mais nous avons interjeté appel.

Le budget du gouvernement du Nouveau-Brunswick publié ce printemps est très décevant. Il n'offre pratiquement rien à la classe moyenne ou à la population et consacre très peu d'argent à la santé, à l'éducation et au développement social. Il est clair que le gouvernement conservateur sous-estime le pouvoir du mouvement syndical; il semble croire que nous allons nous contenter de miettes.

Notre personnel a soutenu une tournée provinciale avec la division pour mobiliser et impliquer les membres. Celle-ci s'est arrêtée aux quatre coins de la province. Des membres se sont rassemblés et organisés pour lutter contre les mesures d'austérité. Nous avons besoin d'un réel changement à l'Assemblée législative aux prochaines élections. Or, vu l'énergie constatée pendant cette tournée, je suis convaincu que nos membres s'impliqueront pour défaire le premier ministre Higgs.

Nous avons remporté une victoire à la Commission du travail et de l'emploi. En avril, celle-ci a autorisé une demande du SCFP 2745 visant à inclure les mentors, monitrices et moniteurs d'anglais langue seconde dans son unité de négociation. La commission a également statué que l'employeur, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, a violé la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*. Celui-ci va devoir tenir sa promesse d'augmentation salariale de trois dollars l'heure rétroactive au 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour toutes les heures travaillées et fournir une lettre d'offre d'emploi pour l'année scolaire 2023-2024.

Le SCFP 1252, le Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick (CSHNB), représente du personnel hospitalier. Avec le soutien du personnel du SCFP, le CSHNB ont organisé un débat télévisé des chefs sur la santé, en partenariat avec la télévision communautaire. Rien que sur YouTube, des centaines de personnes se sont connectées pour suivre cette approche novatrice visant à soutenir le personnel de la santé. Évidemment, le premier ministre Higgs a refusé d'y participer.

D'ailleurs, M. Higgs continue de nourrir l'incertitude quant au prochain suffrage. Il affirme envisager encore des élections anticipées, comme d'autres premiers ministres conservateurs au pays. C'est de l'opportunisme, purement et simplement. L'an dernier, lorsqu'il a songé publiquement à déclencher des élections anticipées, Élections Nouveau-Brunswick a dû mettre en branle ses préparatifs, ce qui a coûté 1,7 million de dollars au trésor public. C'est de l'argent qu'on aurait pu investir dans les services publics.

## Île-du-Prince-Édouard

Je tiens tout d'abord à féliciter la Ashley Clark, présidente du SCFP-Île-du-Prince-Édouard, à l'occasion de son premier congrès de division à ce poste. Le congrès a eu lieu en mai près d'O'Leary, à l'extrémité ouest de l'île.

L'Île-du-Prince-Édouard, comme d'autres provinces sous règne conservateur, est confrontée à un gouvernement qui veut remettre des fonds publics à des intérêts privés au lieu d'investir dans nos membres qui fournissent les services dont la population a besoin. Le problème, c'est que là-bas, presque aucun de nos membres n'a le droit de grève.

Si nous voulons retrouver des services publics forts sur l'île, nous allons devoir récupérer le pouvoir de retirer notre travail afin d'exiger mieux. Le personnel du SCFP travaille d'arrache-pied pour soutenir nos membres sur l'île afin qu'ils et elles obtiennent le droit de grève.

En avril, nos membres œuvrant chez Santé Î.-P.-É. ont lancé une pétition en appui aux services de soutien dès la rupture des pourparlers avec l'employeur. Beaucoup de travailleuses et de travailleurs de l'île ont du mal à se nourrir, à se vêtir et à se loger avec un seul emploi. En juin, les sections locales 805, 1051, 1778 et 1779 ont rencontré le premier ministre King et son ministre de la Santé pour leur dire la même chose qu'elles répètent maintenant au gouvernement : on a besoin de meilleurs salaires !

L'offre patronale était insuffisante pour remédier aux conséquences de l'inflation. Ces membres du SCFP font passer le message que les travailleuses et travailleurs de première ligne ne devraient pas avoir à cumuler plusieurs emplois pour joindre les deux bouts.

Les membres du SCFP 3373 qui œuvrent dans des foyers de groupe, des établissements de soins et des programmes de jour ont conclu une ronde de négociations fructueuse. La base a ratifié la nouvelle convention collective. Celle-ci comprend des augmentations salariales totalisant 16 % sur quatre ans.

Les membres du SCFP de l'île ont célébré la mémoire de Leo Cheverie, un employé de bibliothèque et un militant syndical bien-aimé, connu de nombreux membres de la famille du SCFP. J'ai eu le plaisir d'annoncer, aux côtés d'Ashley Clark, que la bibliothèque du bureau de Charlottetown portera son nom.

## Atlantique

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

J'ai rejoint les membres du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador pour leur 50<sup>e</sup> congrès annuel, qui se tenait à St. John's. Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador a célébré un demi-siècle de militantisme et s'est enthousiasmé pour les 50 prochaines années de solidarité. Nous avons eu droit à des discours inspirants, la commémoration de militantes et de militants retraités et des délibérations sur les priorités pour l'année à venir. Comme toujours, je remercie les membres pour leur hospitalité, y compris pour m'avoir chanté « Bonne fête ». Et bravo pour leur dévouement à faire de Terre-Neuve-et-Labrador un meilleur endroit où vivre, apprendre et travailler.

Nos membres de la province la plus à l'est du pays ont du pain sur la planche, car ils et elles luttent contre l'austérité, la privatisation et le gouvernement de droite du premier ministre Furey. Le budget des conservateurs publié au début du printemps semble proposer des investissements dans la santé, le logement public et le coût de la vie, mais nos militantes et militants veillent à ce que l'argent soit investi dans le renforcement et l'expansion des services publics, plutôt que dans les marges bénéficiaires du privé. Les infirmières, les infirmiers et les médecins jouent sans aucun doute un rôle important dans le secteur de la santé, mais il faut absolument résoudre la crise de dotation en personnel pour les autres travailleuses et travailleurs, comme les préposé(e)s aux soins personnels.

Le gouvernement Furey a annoncé dans ce budget un programme de prêts pour la construction de logements locatifs; il y voit une solution à la crise du logement. L'objectif de ce programme est de construire des logements abordables, mais il ne fait que remplir le portefeuille de riches promoteurs privés qui fixent le prix des logements en fonction du marché locatif actuel, lequel est largement inabordable pour qui a besoin d'un toit.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador a exprimé sa déception à l'égard de NL Health Services à Corner Brook. L'employeur a l'intention de sous-traiter l'entretien sous prétexte qu'il doit remplacer nos membres pendant leurs vacances estivales. Les vacances reviennent chaque année, ça ne devrait pas être une surprise. L'hôpital doit donc être proactif dans son approche pour combler ses besoins en personnel. Les récents salons de l'emploi ont produit une centaine de candidatures. Les employeurs du secteur de la santé doivent reconnaître l'importance de leur personnel d'entretien et le soin que celui-ci apporte à la désinfection et à la sécurité de leurs installations. On pourrait atténuer grandement les problèmes de rétention en rendant ces emplois permanents et à temps plein.

## Nouvelle-Écosse

Ce fut un honneur d'être parmi les délégué(e)s à Halifax, en mai, pour le 60<sup>e</sup> congrès du SCFP-Nouvelle-Écosse. Nous avons eu droit à d'intéressants débats et à d'excellentes conférences. Ce fut un congrès marquant, où les membres de la province ont battu les records de participation des années précédentes. C'est toujours merveilleux d'être dans une salle remplie de membres, d'employé(e)s et de syndicalistes du SCFP dont les objectifs s'alignent pour rendre leurs communautés et leurs lieux de travail plus sûrs, plus sains et plus décents financièrement.

Les membres du SCFP de toute la Nouvelle-Écosse savent que le premier ministre Houston n'est pas un allié du mouvement syndical; il faut le contrôler. Pendant que ce premier ministre se rend tranquillement en Espagne, en Californie et à New York pour des « voyages de travail » aux frais des contribuables, les travailleuses et les travailleurs se battent constamment pour leurs droits contre son gouvernement. Le SCFP-Nouvelle-Écosse a fièrement applaudi l'intention du Nouveau Parti démocratique de la Nouvelle-Écosse de déposer un projet de loi anti-briseurs de grève, une ferme prise de position de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs qui en ont assez que des briseurs de grève fassent leur travail pendant qu'ils et elles exercent leur droit de grève protégé par la Charte.

Lors de la grève du personnel de soutien scolaire, l'année dernière, on a embauché du personnel de remplacement pour effectuer les tâches de l'unité de négociation pendant que nos membres tenaient bon. Les membres du SCFP en ont assez d'essayer de négocier avec des employeurs qui font preuve d'un mépris flagrant pour le travail important qu'ils et elles accomplissent dans leurs communautés. Les provinces dotées d'une loi anti-briseurs de grève connaissent moins de conflits du travail. Nous soutenons les efforts déployés par le NPD provincial pour maintenir notre pouvoir et protéger les droits des travailleurs et des travailleuses. Personne ne devrait jamais franchir les lignes de piquetage, et encore moins du personnel de remplacement !

Les membres du SCFP 5479 qui travaillent comme agentes et agents de sécurité dans la plupart des hôpitaux de la province ont déposé une demande de conciliation. Près de 90 % des travailleuses et travailleurs ont voté pour rejoindre la famille du SCFP. Ils se battent avec leur employeur, Paladin, pour obtenir une première convention collective. L'employeur met des bâtons dans les roues à chaque étape, déposant des plaintes auprès de la commission du travail et de l'emploi et faisant appel des décisions, mais ces nouveaux membres n'abandonnent pas. La section locale insiste sur le fait qu'ils et elles ont besoin d'une formation plus poussée avant de mettre le pied à l'étrier. Ils et elles ont aussi besoin de gilets de protection, de gants et de radios qui fonctionnent réellement, ainsi que d'un salaire à la hauteur de l'importance de leur travail.

Les membres du SCFP 3067 savent à quel point il peut être difficile de tenir tête à un employeur. Ce trimestre, ces travailleuses et travailleurs des services communautaires ont conclu une entente de principe qui comprend des avancées significatives au chapitre des primes de quart et de fin de semaine, des dispositions détaillées sur la violence au travail, une formation rémunérée et un ajustement salarial. La mobilisation des membres a été déterminante dans l'obtention d'une grande victoire : un régime de retraite à prestations déterminées ! Je les félicite pour leur excellent travail.

## Québec

Nos membres du secteur de l'énergie électrique au Québec ont reçu une bonne et une mauvaise nouvelle dans le dernier mois. Tout d'abord, Hydro-Québec a annoncé que sa stratégie de développement de l'éolien allait être revue avec l'objectif de se lancer dans la production d'énergie éolienne. Cette filière avait été confiée au privé à partir de 2006, sous la directive du gouvernement libéral de l'époque. Cette privatisation a toujours été dénoncée par les sections locales du secteur. Hydro-Québec doit demeurer maître d'œuvre et actionnaire de ses projets, dans le respect des communautés autochtones et locales. La nationalisation de la production et de la distribution d'électricité a été un levier de développement socio-économique extraordinaire et on se doit de le préserver.

Or, plutôt que de maintenir le cap dans la bonne direction, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, a déposé un projet de loi qui est un pas de recul gigantesque pour la population du Québec : il ouvre tout grand la porte vers la privatisation. Le service public d'électricité d'Hydro-Québec a non seulement permis des avancements socio-économiques sans précédent au Québec, il a aussi maintenu les tarifs à un niveau acceptable pour l'ensemble de la population. C'est un instrument qui aplanit les inégalités. Mais avec ce projet de loi, on assiste à une avancée pour les entreprises privées et les fonds d'investissement et un recul pour la population québécoise et les travailleurs et travailleuses qui perdront au change.

Le transport collectif est un autre service public qui agit pour l'environnement et contre les inégalités socio-économiques. C'est ce dont ont discuté les sections locales membres du Conseil provincial du secteur transport terrestre (CPSTT) du SCFP réunies en conseil provincial à Saguenay à la fin mai. Les services de transport collectifs sont aussi indispensables que les services de santé et d'éducation. Leur financement n'est pas une dépense, mais bien un investissement. Il est grand temps que le gouvernement de la CAQ reconnaisse le consensus de l'ensemble des acteurs : la facture ne peut être refilée qu'à la clientèle, parce que l'utilisation du service profite à tous et toutes.

En plus de l'enjeu majeur du financement des transports collectifs, les membres du CPSTT ont abordé l'automatisation, la mutualisation des services et des trajets, les impacts de l'intelligence artificielle dans le domaine du transport terrestre et plusieurs questions portant sur la santé et la sécurité au travail.

Les cols bleus et cols blancs de Berthierville dans Lanaudière ont signé une nouvelle convention collective. Le SCFP 4676 a réussi à négocier une semaine de 4,5 jours pour toute l'année, une augmentation du nombre de journées de libérations syndicales. De plus, on a modernisé la procédure de grief, et bonifié les vacances et la banque de journées de maladie. Les hausses salariales sont de 4,5 % pour 2024; de 3,5 % pour 2025; de 3 % pour 2026, et selon l'IPC moyen minimum de 2,5 % et d'un maximum de 2,75 % pour les quatre années subséquentes.

Après 21 mois de lockout, les débardeurs du SCFP 2614 ont tenu une journée de perturbations à Québec. Quelques centaines de membres du SCFP et d'alliés ont accueilli les voyageurs du bateau de croisière Volendam au port. Ils ont fait comprendre aux visiteurs et usagers du port que le conflit en cours fait des ravages chez des dizaines de familles de Québec. L'absence de loi anti-scab nuit de manière évidente à ces familles en étirant le conflit de travail. Plus d'une centaine de bateaux de croisière sont attendus cet été, et à défaut d'une entente négociée, le SCFP 2614 est prête à accueillir les touristes aussi souvent qu'il le faudra.

Le Syndicat des employé(e)s de TVA, SCFP 687, a lancé une grande campagne sur l'avenir de la télévision et du journalisme au Québec.

Suite à la dernière ronde de négociation, qui a été des plus difficiles, une campagne a été conçue pour promouvoir le travail des artisans de la télé, ainsi que des travailleurs et travailleuses de l'information. L'importance d'un réseau de télé généraliste pour la société québécoise est indéniable. Les gouvernements doivent prendre action et changer les règles afin d'aider cette industrie et rétablir une équité avec les entreprises étrangères.

La campagne est rassembleuse et tout en dénotant la fierté des membres du SCFP 687 quant à leur travail, elle invite la population à prendre action pour démontrer un appui à des mesures pour protéger l'industrie télévisuelle québécoise. La stratégie de placement média a recours exclusivement à des entreprises québécoises et canadiennes. L'objectif est de revendiquer que le Crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise s'applique aux diffuseurs et à leurs employés; que la subvention salariale fédérale s'applique aussi aux employés des salles de nouvelles en télévision; que les autorités mettent en place des incitatifs pour favoriser la production de contenus internes par les diffuseurs; que les géants du Web soient réglementés et versent leur juste part au système de production canadien et aux médias.

## Ontario

Les personnes déléguées du SCFP-Ontario ont célébré une étape importante, à la fin du mois de mai, à Toronto : leur 60<sup>e</sup> congrès annuel. J'ai été ravi de pouvoir m'adresser aux personnes présentes, qui ont passé la semaine à voter des résolutions importantes, à écouter des conférences passionnantes et à se rallier à la Coalition ontarienne de la santé pour lutter contre la privatisation.

L'année dernière, le gouvernement conservateur de Doug Ford a présenté le projet de loi 135, la *Loi sur la prestation commode de soins à domicile*. Celui-ci modifie la loi pour créer Santé à domicile Ontario, qui fonctionnera à la fois comme mandataire de la Couronne et comme prestataire de services de santé. On fusionnera tous les services de soutien à domicile et en milieu communautaire (SSDMC) pour créer *cette entité*. Le passage au nouveau système est fixé provisoirement au 28 juin.

Début mai, une conférence de presse conjointe a réuni des leaders de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO), du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) et du SCFP pour demander au gouvernement conservateur d'accorder la priorité au personnel des soins communautaires et à domicile, ainsi qu'aux services de qualité prodigués à la population ontarienne. Doug Ford a passé la majeure partie de la pandémie à clamer l'importance du personnel de première ligne, mais ses actions sont bien plus éloquentes. S'il valorisait vraiment le travail crucial de ces personnes, il les aurait au moins consultées avant de plonger le secteur dans le chaos d'une restructuration. Ce premier ministre de droite donne toujours la priorité aux profits plutôt qu'aux soins. Le projet de loi 135 fera trembler un système de santé déjà fragile, et ce sont le personnel et la clientèle qui en feront les frais.

Six des huit conventions collectives du SCFP dans les RLISS/SSDMC ont expiré le 31 mars 2024. Les deux autres arrivent à échéance à la fin juillet dans un cas et à la fin décembre dans l'autre. Pour aider les sections locales dans leurs négociations, nous avons préparé des propositions coordonnées qui priorisent les salaires, l'harmonisation salariale et les dispositions de congédiement/sécurité d'emploi. Nous avons aussi lancé la campagne « Les travailleuses et travailleurs et les familles ne peuvent pas attendre » pour soutenir les négociations et renforcer notre image avant d'éventuels votes de représentation. On a conclu une entente sur l'indemnisation des membres pour les pertes subies en raison de la loi 124, jugée anticonstitutionnelle depuis, qui plafonnait la croissance salariale à 1 %. Les négociations ont également été conclues récemment et les votes de ratification devraient avoir lieu avant la date de changement du 28 juin.

En août 2023, le gouvernement provincial annonçait son intention d'examiner des fusions volontaires entre les autorités régionales de santé publique, les propositions de fusion étant attendues d'ici mars 2024. On en a confirmé trois : Porcupine et Timiskaming; Peterborough et Haliburton-Kawartha-Pine Ridge; Hastings-Prince Edward Counties-Kingston-Frontenac-Lennox & Addington et Leeds-Grenville-Lanark.

Ces fusions seront réalisées d'ici le début de 2025. Nous nous préparons déjà à soutenir ces votes de représentation, notamment par le lancement de la campagne « Parce que la santé publique est importante ». Celle-ci vise à positionner le SCFP comme la principale voix pour réclamer les investissements indispensables dans la santé publique.

Environ 700 électriciennes, électriciens et personnes de métier, membres du SCFP 2 étaient sans contrat depuis 2022. Ils et elles travaillent à la Commission de transports de Toronto. Ces membres étaient prêts à exercer des moyens de pression. Ils et elles étaient frustrés que les multiples séances de négociation avec leur employeur n'aient pas abouti à une entente à la hauteur de la valeur du travail important qu'ils et elles accomplissent. Leurs services sont essentiels à la sécurité de la clientèle des transports en commun. Nos membres s'efforcent d'offrir un travail de qualité afin d'assurer la sécurité des déplacements dans la plus grande ville du Canada. Ils et elles voulaient que leur salaire suive le coût de la vie. Les moyens de pression ont porté leurs fruits, grâce à la levée de l'interdiction de grève; les membres ont désormais une convention collective qui tient compte de l'augmentation du coût de la vie.

## **Manitoba**

Du 29 avril au 3 mai, j'ai eu le plaisir de me joindre à des militantes et des militants de tout le Manitoba à l'occasion du 60<sup>e</sup> congrès annuel du SCFP-Manitoba. Les personnes déléguées ont eu des débats animés sur les résolutions. On y a aussi entendu des conférences sur la diversité dans notre syndicat et notre communauté, ainsi que sur les tendances en matière de négociation collective au Manitoba, entre autres sujets. Quelques députées et députés néo-démocrates provinciaux y ont assisté. C'est très encourageant de voir les relations qui se sont tissées entre nos membres et l'Assemblée législative. Félicitations à Carmen Prefontaine et Christie Bachynski qui ont été élues et réélues, respectivement, aux postes de vice-présidente et de secrétaire-archiviste, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont remporté les élections à l'exécutif.

La mise en œuvre du thème du congrès (« It's Our Time ») se poursuit. Pour réparer les impacts des coupes et des attaques anti-ouvrières sous huit ans de gouvernement conservateur, on multiplie les efforts visant à établir une relation de travail avec le nouveau gouvernement néo-démocrate. Ainsi, on arrive à négocier des gains qui commencent à remédier à la stagnation des salaires et aux pertes subies par nos membres.

On s'efforce aussi de soutenir les changements législatifs requis pour obtenir l'accréditation syndicale en une seule étape et l'interdiction du recours aux briseurs de grève. En outre, nous collaborons au soutien d'une représentation pro-ouvrière au sein des conseils consultatifs, des conseils communautaires et des organismes qui bénéficiera à nos membres, mais aussi à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Manitoba.



Le gouvernement provincial a dévoilé son budget 2024 le 2 avril. Celui-ci prévoit des fonds supplémentaires pour les familles et le secteur des services éducatifs à l'enfance. Voici quelques engagements précis : un soutien à l'ajout de places en services éducatifs à l'enfance et aux coûts de fonctionnement associés, y compris des subventions ponctuelles de démarrage pour de nouveaux projets d'immobilisation dans les services de garde éducatifs s'adressant aux enfants d'âge scolaire totalisant 1980 places supplémentaires; une bonification de 5 % des subventions de fonctionnement de base pour toutes les structures de garde d'enfants subventionnées; un financement supplémentaire pour soutenir une augmentation de 2,75 % des salaires des professionnel(le)s des services éducatifs à l'enfance; et l'élargissement des places à dix dollars par jour aux congés scolaires et aux enfants d'âge scolaire.

Le budget 2024 investira 116 millions de dollars dans la construction et l'entretien de logements sociaux et abordables. Il prévoit aussi près de 20 millions de dollars de plus pour les services d'intégration communautaire des enfants et des adultes handicapés. En outre, en 2024-2025, le Manitoba augmentera de 420 000 \$ le soutien aux refuges financés par le programme de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Le secteur scolaire a signé un pacte de solidarité afin de ne pas accepter moins que les autres groupes du secteur public, soit 16 % sur quatre ans en moyenne. Les sections locales acceptent également de négocier un régime de retraite à prestations déterminées. Enfin, les négociations dans les divisions scolaires rurales se concentreront sur la réduction de la disparité salariale entre personnel de soutien rural et urbain.

## **Saskatchewan**

Le SCFP Saskatchewan a tenu son congrès annuel à Saskatoon en mars. Les personnes déléguées ont tenu des débats significatifs. Elles ont aussi discuté de l'importance et de la nécessité de l'action politique face à des gouvernements de droite, en plus d'élire un nouveau président. Félicitations à Kent Peterson, qui dirigera la lutte de nos membres dans cette province afin de protéger les services publics, de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses, et de rendre les lieux de travail plus sûrs et plus sains.

Le gouvernement du Parti de la Saskatchewan a publié son budget le 20 mars 2024. Celui-ci s'intitule *Salles de classe, soins et communautés*. Les prévisions financières sont sombres; on prévoit un déficit de 273,2 millions de dollars. Le budget provincial ne contient aucune mesure générale d'accessibilité financière pour lutter contre le coût de la vie. Aucune annonce n'a été faite quant à une accélération de l'augmentation du salaire minimum en Saskatchewan, le plus bas au pays.

Le SCFP 5430 a organisé des manifestations dans quelques communautés pour souligner l'impact de l'inflation sur les travailleurs et travailleuses de la santé. On en a profité pour demander au gouvernement d'ordonner à la Saskatchewan Association of Health Organizations Inc (SAHO) de conclure une entente à la table des négociations.

Après le succès du SCFP 5430 devant la Cour du Banc du Roi, qui a tranché un litige concernant l'introduction de l'indexation dans le régime de retraite des employé(e)s du secteur de la santé de la Saskatchewan, les employeurs ont déposé une demande de contrôle judiciaire et une autre de sursis. Le sursis a été accordé le 4 avril.

Le comité directeur des travailleuses et travailleurs de l'éducation a tenu sa conférence au début du mois de mai. Celle-ci portait principalement sur la négociation coordonnée, la formulation d'une convention collective type et la lutte contre la violence au travail.

À la suite de l'adoption par le gouvernement provincial du projet de loi 137, qui empêche les enfants de moins de 16 ans de changer de prénom ou de pronom à l'école sans le consentement d'un parent, quelques organisations de la Fierté ont interdit aux députées et députés du Parti de la Saskatchewan d'assister à leurs activités de la Fierté à moins qu'ils ne dénoncent publiquement ce projet de loi.

L'Assemblée législative de la Saskatchewan a bouclé sa 29<sup>e</sup> session le 16 mai. Soulignons que le président de la Chambre, Randy Weekes, a déchiré sa carte de membre du Parti de la Saskatchewan. Le dernier jour de la session, il a publiquement reproché à quelques collègues d'avoir potentiellement violé les règles de la Chambre et de l'avoir menacé personnellement. Près de la moitié des députées et députés du parti ne cherchent pas à se faire réélire. Les commentaires du président font suite à un mandat embarrassant au cours duquel un député a été accusé d'agression et un autre d'avoir obtenu des faveurs sexuelles. Cet automne, nous travaillerons sans relâche pour montrer la porte au Parti de la Saskatchewan et élire le NPD de Carla Beck.

Judy Henley a annoncé sa démission de son poste de vice-présidente générale représentant les Prairies (Saskatchewan et Manitoba) en mai. Nous la remercions pour sa contribution très appréciée au SCFP et au mouvement syndical. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions de représentante syndicale auprès de la Commission des accidents du travail de la Saskatchewan.

## **Alberta**

En mars, je me suis rendu à Medicine Hat pour participer au congrès annuel du SCFP-Alberta, dont le thème était « Winning the Fight! » (« Gagner le combat ! »). Les personnes déléguées ont délibéré sur de nombreuses résolutions afin de fixer les priorités pour l'année à venir. Elles ont aussi assisté à des tables rondes sur le renforcement du pouvoir des travailleurs et des travailleuses qui mettaient en vedette des syndicalistes dévoué(e)s.

C'est toujours un plaisir de rencontrer les membres en personne, d'entendre de leur bouche comment ils et elles s'efforcent d'améliorer les conditions de travail, de protéger les services publics et de négocier pour de bonnes conventions collectives pour eux et elles, mais aussi pour les prochaines générations de syndicalistes.

La première ministre Danielle Smith attaque constamment nos membres. Elle tente de faire adopter une loi visant à priver les autorités municipales de leur pouvoir démocratique. Elle a fait adopter une loi visant à la maintenir au pouvoir plus longtemps. Elle a même accordé des ententes de plusieurs dizaines de milliers de dollars à ses amis initiés, tout en réduisant les services publics à néant.

Le SCFP-Alberta coordonne la mobilisation de ses membres avec le personnel dans le cadre de la campagne « Waging Ahead ». S'inspirant de la campagne « Négocions vers l'avant » du Nouveau-Brunswick, nos membres albertains se coordonnent pour présenter un front uni. Ils et elles sont en train d'organiser l'ensemble du mouvement syndical pour s'attaquer à la première ministre et à son programme d'austérité. Environ 80 % des travailleuses et travailleurs du secteur public, tous syndicats confondus, verront leur contrat expirer cette année. Cela représente 260 000 personnes.

Comme bien d'autres régions du pays, l'Alberta a connu un début précoce de la saison des feux de forêt. Des ordres d'évacuation ont été donnés pour la municipalité régionale de Wood Buffalo. Certains secteurs de Fort McMurray ont également été placés en alerte d'évacuation. De nombreuses régions ont vu la qualité de l'air se détériorer à mesure que la fumée se déplaçait vers le sud. Nos membres qui travaillent à l'extérieur sans équipement de protection adéquat en ont ressenti les impacts. La sécurité de nos membres et de notre personnel est de la plus haute importance. Mon bureau reste en contact étroit avec la direction régionale.

Le 22 juin, un nombre record de néo-démocrates de l'Alberta voteront pour se donner un nouveau ou une nouvelle chef. Plus de 85 000 membres ont le droit de voter pour celui ou celle qui mènera la prochaine tentative de former un gouvernement néo-démocrate en Alberta. Merci à la chef sortante de l'opposition et ancienne première ministre, Rachel Notley. Depuis son élection en 2008, elle a toujours défendu les droits des travailleurs et des travailleuses. Nous n'oublierons jamais sa ténacité, son dévouement et son soutien au mouvement syndical.

Le comité des employées et employés de l'éducation de l'Alberta (Alberta Education Employees Committee ou AEEC) a démontré son pouvoir de mobilisation en planifiant la campagne #paintABpurple qui milite en faveur de salaires équitables pour ses membres dans un contexte de hausse vertigineuse du coût de la vie. Ces travailleuses et travailleurs de l'éducation aident notre génération future. Ils et elles méritent un bien meilleur salaire. En Alberta, le revenu annuel moyen d'une aide-enseignante ou d'un aide-enseignant est de 26 400 \$. C'est inacceptable. Les membres du SCFP ne devraient pas avoir besoin d'un deuxième ou d'un troisième boulot pour mettre du pain sur la table.

À la fin du mois de mai, l'AEEC a tenu sa conférence annuelle à Calgary. Je n'ai pas pu y assister en personne, mais j'ai eu l'honneur de saluer ces membres. Ils et elles ont donné la priorité à la préparation de leur bataille à venir contre le gouvernement albertain, qui a ordonné l'expiration de toutes les conventions collectives du secteur le 31 août 2024. Danielle Smith et son parti ont démontré à maintes reprises une absence totale de respect pour les droits du travail; en voici un autre exemple.

Le Centre for Future Work a braqué les projecteurs sur la dure réalité à laquelle la population albertaine est confrontée sous le règne du Parti conservateur uni. Selon son rapport « *Alberta's Disappearing Advantage: The Crisis in Alberta Wages, and How to Fix it* », les grandes entreprises enregistrent des bénéfices sans précédent, tandis que les salaires de la classe moyenne baissent. Calgary et Edmonton compteraient parmi les villes les moins abordables du pays, et les salaires du secteur public ont chuté de dix pour cent en tenant compte de l'inflation. Il faut poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement Smith et ses manigances pour plomber les salaires du secteur public.

## **Colombie-Britannique**

En avril, j'ai eu le plaisir de me rendre à Vancouver pour le congrès annuel du SCFP-Colombie-Britannique. Les personnes déléguées ont consacré quatre jours à débattre et à préparer la stratégie de la division pour les douze prochains mois. Nous avons entendu les allocutions d'invitées et d'invités locaux, nationaux et internationaux. On nous a parlé de solidarité outre-frontière, de l'importance des services publics de qualité et de l'importance cruciale de la mobilisation de la base avant les élections pour garantir la victoire de voix progressistes à tous les paliers de gouvernement.

Les membres de ma province ont adopté plus de 45 résolutions cette année. Celles-ci touchent à d'importants enjeux provinciaux et nationaux : la lutte pour la sécurité des lieux de travail, le plaidoyer en faveur de la justice sociale, économique, raciale et environnementale, l'utilisation de notre pouvoir collectif pour améliorer non seulement leur propre sort, mais aussi celui de leur communauté.

L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a conclu sa session du printemps le 16 mai 2024. Il s'agissait probablement de la dernière sous le gouvernement actuel, puisque des élections provinciales auront lieu le 19 octobre 2024. Au cours de cette session, la législature a adopté des lois importantes pour le mouvement syndical. Le projet de loi 9 a comblé une lacune du *Code des relations du travail* qui obligeait les travailleuses et travailleurs sous réglementation provinciale à franchir les lignes de piquetage de leurs confrères et consœurs sous réglementation fédérale. Le projet de loi 22 met en place des mesures pour protéger les écoles contre les groupes extrémistes qui menacent la sécurité des élèves et du personnel, notamment ceux qui protestent contre la reconnaissance des droits des élèves transgenres et queers. D'autres textes législatifs reconnaissent le droit et le titre de la nation haïda sur Haida Gwaii et accélèrent la construction de logements abordables, un besoin criant.

En mai dernier, le gouvernement néo-démocrate a annoncé qu'il irait de l'avant avec l'intégration complète des services de garde parascolaires dans les écoles de la Colombie-Britannique, services qui emploieront les travailleuses et travailleurs de soutien scolaire du secteur scolaire. On utilisera les locaux, le personnel et les ressources des districts scolaires pour offrir aux familles des services intégrés, sans déplacements des enfants au cours de la journée. Le projet pilote de cette initiative débutera cet automne à Chilliwack, Nanaimo-Ladysmith et Nechako Lakes.

Des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, des aides-enseignant(e)s et d'autres membres du personnel de soutien offriront des soins et un apprentissage de qualité. Chaque district aura son propre modèle, qui devra répondre à des directives provinciales et aux besoins en matière de soins. Le projet sera évalué afin d'en soutenir l'expansion dans d'autres districts de la province.

En attendant, le SCFP 728 travaille d'arrache-pied pour remédier aux pénuries de personnel et au manque de financement. Cela a entraîné un retard dans les commandes de travaux dans les écoles, ce qui crée des problèmes de sécurité pour nos membres et les élèves. On a recours à des entrepreneurs externes pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre qui plombent les 2 500 bons de travail qui se sont accumulés. On estime que plus de 700 millions de dollars sont nécessaires pour résoudre les problèmes en suspens. Autrement, des systèmes obsolètes tomberont en panne faute d'entretien, ce qui augmente la facture.

Les membres du SCFP 2087, qui travaillent pour la Ville de Trail, ont ratifié une nouvelle convention collective de trois ans. Les négociations se sont déroulées dans le respect. La section locale a obtenu un contrat qui comprend non seulement des gains significatifs pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, mais aussi une amélioration des services à la population. La nouvelle convention arrivera à échéance en mars 2027. D'ici là, les salaires augmenteront de 14 %. Il y a aussi des améliorations aux horaires de travail et aux avantages sociaux.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

Les membres de la Facilities Bargaining Association (FBA) ont reçu une augmentation salariale générale de 3 % le 1<sup>er</sup> avril 2024. Depuis l'expiration de la convention collective précédente, les salaires des membres de la FBA au cours des trois années de la convention renouvelée ont augmenté entre 13,57 % et 14,22 %, selon la classe d'emploi.

Le comité de négociation de la FBA a obtenu des protections contre l'inflation au cours des deuxième et troisième années du contrat, en liant l'augmentation générale des salaires au taux d'inflation moyen annualisé. Le calcul du coût de la vie en Colombie-Britannique entre mars 2023 et février 2024 a déclenché l'ajustement complet à l'inflation, conduisant à l'augmentation de salaire maximale de trois pour cent.

Ce printemps, le Syndicat des employés d'hôpitaux a présenté une proposition visant à apporter plusieurs amendements au *Code des relations du travail*. Les militantes et militants ont proposé des ajouts, des modifications et des améliorations d'importance concernant les droits de sous-traitance et de succession, l'équité salariale et l'amélioration du processus de négociation collective.

Au début des années 2000, l'Assemblée législative avait adopté les projets de loi 29 et 94, qui ont entraîné des licenciements massifs (touchant principalement des femmes racisées) et une privatisation généralisée des services de soutien dans le secteur de la santé. Les impacts de ces lois ont donné lieu à des fermetures d'hôpitaux, à une consolidation des services et à la précarisation des emplois, tandis que des multinationales profitaient de contrats pluriannuels aux dépens de la clientèle et de la main-d'œuvre. On a autorisé les employeurs du secteur des soins de longue durée à se retirer de la convention collective de la FBA pour embaucher du personnel à un salaire inférieur, presque sans avantages sociaux, et ainsi remplir leurs poches.

Les entreprises privées enregistraient des bénéfices faramineux, grâce à l'argent des contribuables, pendant que les travailleuses et les travailleurs vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

En 2018, le NPD de la Colombie-Britannique a adopté la *Health Sector Statutes Repeat Act* (projet de loi 47), un retour à ce qui existait avant les libéraux, près de vingt ans auparavant. Enfin, on a pu rapatrier plus de 4 000 travailleuses et travailleurs des services de soutien dans le système de santé publique. Hélas, le *Code des relations de travail* ne leur accorde toujours pas de droit de succession. Le SEH est déterminé à remédier à ce tort.

Le SEH propose également un alignement sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) afin de donner la priorité à la réconciliation.

Le SEH mobilise ses membres en prévision des prochaines élections provinciales et fédérales. L'atelier « Why Politics Matter » s'adresse à sa base. Il vise à sensibiliser à l'impact qu'ont les gens au pouvoir sur notre travail, nos communautés et notre vie. Ces ateliers se déroulent en personne de la mi-avril au début juin dans neuf communautés. Il y a aussi une version virtuelle. J'applaudis les initiatives que prennent ces membres du SCFP pour se préparer aux batailles auxquelles nous allons faire face aux urnes.

Le travail acharné du SEH montre clairement aux travailleuses et travailleurs de la santé de la Colombie-Britannique que faire partie d'un syndicat qui travaille fort pour ses membres, c'est payant. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à nos nouveaux membres du SEH, les travailleurs et travailleuses d'Horizon House, qui ont choisi le plus grand syndicat du Canada en avril dernier !

### **Division du transport aérien**

Ce printemps, Air Canada a publié son rapport annuel et fait étalage de ses bénéfices lors d'une assemblée de ses actionnaires. Plus de 10 000 agentes et agents de bord membres de la composante Air Canada du SCFP font campagne depuis plusieurs mois pour faire passer le message que « le travail non payé, c'est du vol ». Pendant ce temps, l'employeur se vante de bénéfices faramineux, alors que ses agentes et agents de bord travaillent 35 heures non rémunérées par mois, en moyenne.

Nos membres, qui assurent la sécurité des passagers et passagères dans les airs, ne s'arrêteront pas tant qu'ils et elles n'obtiendront pas la rémunération de chaque heure passée au travail.

La division intensifie les pressions pour mettre fin à cette exploitation. Nos conventions collectives avec deux des plus grandes compagnies aériennes du Canada, Air Canada et WestJet, seront à renégocier l'an prochain. À la fin du mois de mai, elle a organisé une conférence de presse pour réclamer des changements à la loi et une meilleure rémunération. Actuellement, les agentes et agents de bord ne sont payés qu'à partir du moment où l'avion est en mouvement, puis uniquement jusqu'à l'arrivée de l'appareil à la porte de débarquement. Jagmeet Singh, chef du NPD, était présent à cette conférence de presse. Il s'est engagé à travailler avec nos membres pour amener les libéraux à adopter les changements nécessaires pour mettre fin au travail non rémunéré.

## **Recrutement**

Pour la période de référence du 1er avril au 30 juin 2024, le SCFP a accueilli 1 935 nouveaux membres dans 19 unités de négociation, dont 645 dans la santé, 917 dans l'éducation et 2 500 dans l'éducation postsecondaire. Il y a actuellement 135 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 42 080 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, on compte onze campagnes en cours qui pourraient amener 749 membres au SCFP, dont 300 dans les services d'urgence et de sécurité.

Notre région de l'Atlantique mène quatre campagnes dans les services sociaux, la santé et la culture, les loisirs et le divertissement. Celles-ci nous apporteraient 369 nouveaux membres.

Le Québec compte 23 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 8 099 nouveaux membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec 40 campagnes en cours dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 11 185 nouveaux membres à notre syndicat, dont 1 552 dans les services municipaux et 7 423 dans la santé.

Le Manitoba a neuf campagnes en cours qui pourraient voir 1 180 nouveaux membres se joindre à notre syndicat, dont 417 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan a treize campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 1 166 membres, dont 650 dans le secteur de la santé.

La région de l'Alberta a seize campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 2 958 nouveaux membres au SCFP. Six de celles-ci se déroulent dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement postsecondaire, où le SCFP cherche à ajouter 1 958 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, 30 campagnes sont en cours dans divers secteurs, notamment les services sociaux, les services municipaux et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 14 331 membres.

## **In Memoriam/Points personnels**

### **Membres**

Cory Bender	SCFP 456, Sask.
Robert Stevens	SCFP 1960, Ont.
David Nitschmann	SCFP 4480, Ont.
Michael Adams	SCFP 4705, Ont.
Jill Harburn	SCFP 4222, Ont.
Lawrence Stefanowich	SCFP 5123, Sask.
Laura Connor	SCFP 4222, Ont.
Don MacLeod	Retraité du SCFP 167 et ancien membre du CEN, Ont.

### **Membres du personnel à la retraite**

Marie Taylor	Commis dactylo Division du transport aérien
Jacqueline Gilbert	Adjointe administrative Bureau de la Colombie-Britannique
Kenneth Hopper	Directeur adjoint Direction de l'organisation et des services régionaux Bureau national
Jim Swaok	Directeur général Direction de l'organisation et des services régionaux Bureau national
Beulah (Barbara) Wilson	Aide-comptable Division du transport aérien
Linda Hanton	Professionnelle du soutien administratif Bureau régional de Kenora
Anna Sweet	Conseillère nationale Bureau régional de Sudbury



## Personnel actif

Rose Nas de Tourris

Adjointe administrative  
Service de l'éducation syndicale  
Bureau national

## Confrères et consœurs

Alan Willaert

Fédération canadienne des musiciens (CFM)  
American Federation of Musicians (AFM)

En toute solidarité,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK  
Président national

:sg/sec